ITALIE : Rapport économique 2019

Executive summary 2
1. Enjeux économiques 3
2. Accords internationaux et régionaux 5
2.1. Politique, priorités du pays 5
2.2. Perspectives pour la Suisse 5
2.2.1. Accords commerciaux 5
2.2.2. Accords fiscaux et financiers 6
2.2.3. Politiques sectorielles avec aspects économiques 6
3. Commerce extérieur 8
3.1. Evolution et perspectives générales 8
3.2. Commerce de marchandises 8
3.3. Commerce des services 9
3.4. Commerce bilatéral 9
3.4.1. Commerce bilatéral de marchandises 10
3.4.2. Commerce bilatéral de services 11
3.4.3. Relations transfrontalières et marché du travail 11
4. Investissements directs 13
4.1. Evolution et perspectives générales 13
4.2. Investissements bilatéraux 13
5. Promotion commerciale et économique 15
5.1. Instruments de la promotion économique extérieure 15
5.2. Intérêt pour la Suisse comme lieu de villégiature et d'éducation 15
5.3. Intérêt pour la Suisse comme lieu d'investissement 15
5.4. Intérêt pour la place financière suisse 16

ANNEXES 1-5 17

Executive summary

Une année après l'entrée en fonction du « gouvernement du changement » en Italie, la danse entre les deux partis gouvernementaux se poursuit. Parfois harmonieux, parfois mouvementé, le ballet entre la Lega et le Movimento Cinque Stelle (M5S) se fait au son de la musique de la Commission européenne, avec les électeurs qui suivent le spectacle depuis la loge. Les deux danseurs ont réussi leurs premières voltiges, avec la mise en œuvre des principales mesures économiques annoncées en campagne électorale. Sous l'impulsion de la Lega, l'âge de la **retraite** a été réduite, tandis que le M5S a pu introduire le « **revenu de citoyenneté** » pour jusqu'à 5 millions de résidents sans emploi. Dulcis in fundo, le coût de ces mesures pour 2019 s'est révélé à présent plus bas qu'anticipé, ce qui a permis à l'Italie d'éviter – pour la deuxième fois en huit mois – l'imposition par la Commission européenne d'une procédure d'infraction pour déficit excessif.

Pourtant, les deux talons d'Achille de l'économie italienne persistent. D'une part, la **dette publique italienne** (133% du PIB) reste très élevée et crée un désavantage compétitif (spread entre obligations italiennes et allemandes autour des 200 bps, coûts des intérêts à plus du 3.6% du PIB). D'autre part, le gouvernement a dû revoir à la baisse sa **prévision de croissance** (à +0.1% du PIB), qui toutefois reste supérieure aux estimations des analystes internationaux (-0.2% selon l'OCDE). Cet automne, les négociations sur le budget 2020 entre les deux partis gouvernementaux, ainsi qu'entre l'Italie et l'UE s'annoncent intenses, à fortiori si le projet de « **flat tax** » soutenu par la Lega verra le jour.

Peu d'éléments laissent entendre que les **maladies chroniques** dont l'économie italienne souffre seront vite résolues. La complexité bureaucratique, l'inefficience du secteur judiciaire, les quasi-monopoles sectoriels des anciennes régies publiques, le coût élevé du travail et de la charge fiscale, sont tous des facteurs qui pèsent en particulier sur les petites et moyennes entreprises et sur leur productivité. En outre, l'allure anti-européenne et « small is beautiful » affichée par les deux partis au gouvernement ne semble pas favoriser les grandes entreprises – dont la productivité reste parmi les plus élevées en Europe – ni les investissements étrangers.

Pourtant, la qualité du « **made in Italy** », la flexibilité et la capacité d'innovation de ses entrepreneurs restent les forces motrices inébranlables du Belpaese. Avec le soutien du système bancaire national – qui malgré quelques cas retentissants se porte mieux qu'il y a trois ans – l'industrie italienne a les cartes nécessaires pour continuer à faire de l'Italie une puissance exportatrice dans le monde.

* * *

L'Italie demeure le **troisième partenaire** commercial de la Suisse. Pour la troisième année consécutive, en 2018 le volume des échanges de marchandises a augmenté (+4.5%, selon les données provisoires de l'AFD). Le flux des échanges s'élève désormais à CHF 37.2 Mrd. Le **solde commercial** négatif de la Suisse avec l'Italie est une constante, et il a légèrement augmenté en 2018 (à CHF -4.3 Mrd). Si aux flux des marchandises sont ajoutés ceux liés aux services, les échanges commerciaux entre l'Italie et la Suisse s'élèvent à un milliard de CHF par semaine.

L'importance des **relations transfrontalières** est à souligner : plus de la moitié du commerce entre la Suisse et Italie se réalise avec les régions italiennes proches de la frontière, principalement la Lombardie.

La caractéristique de la Suisse de ne pas être un Pays membre de l'UE crée parfois des distorsions commerciales et génère des **entraves au commerce**. Ceci survient lorsque la législation italienne assimile la Suisse à tout autre pays tiers, sans tenir pleinement compte des accords bilatéraux Suisse-UE.

Dans les domaines financier et fiscal, le nouveau gouvernement doit encore se positionner clairement sur la signature du nouvel accord sur **l'imposition des frontaliers** et sur les questions **d'accès au marché** pour les services financiers transfrontaliers.

L'arrivée au pouvoir du **M5S** et de la **Lega** – ce dernier étant un parti enraciné dans le Nord du pays et assez bienveillant avec la Suisse – offre l'occasion de faire avancer politiquement des dossiers économiques et fiscaux actuellement en suspens. Toutefois, au vu de l'allure protectionniste et localiste affichée par les deux partis, des retombées négatives sur la marge de manœuvre des grandes entreprises suisses actives en Italie sont à anticiper. Le sujet des **conditions cadre pour les investissements** étrangers en Italie pourrait donc se trouver en meilleure place sur l'agenda de notre politique économique bilatérale. Leur amélioration répondrait aux soucis concrets de plusieurs **entreprises suisses** en Italie.

1. Enjeux économiques

Entré en fonction en juin 2018, le « gouvernement du changement » vient de célébrer un an au pouvoir. Les deux partis gouvernementaux – la Lega de **Matteo Salvini** et le Movimento Cinque Stelle de **Luigi Di Maio** – ont surmonté de nombreuses crises, réelles ou alimentées par la presse. Occupés par leurs diatribes internes, les deux principaux partis d'opposition – Forza Italia et Partito Democratico – ne semblent pas constituer une alternative politique crédible. La vraie compétition électorale se joue donc entre les deux alliés gouvernementaux, comme démontré lors des élections européennes en mai dernier. L'issue du vote a confirmé l'érosion du soutien au M5S et l'ascension de la Lega, cette dernière étant aujourd'hui virtuellement le premier parti du pays. Une inversion de poids non sans conséquences pour la politique économique du pays.

Le défi majeur pour le gouvernement M5S-Lega reste l'application de la **loi de bilan** 2019 d'une manière compatible avec les promesses électorales, et surtout sans déclencher les pénalités qui découlent d'une violation des critères du **pacte de stabilité de l'UE**. Critique envers la continuation d'une politique d'austérité, jugée inefficace et contreproductive pour la croissance italienne, le gouvernement italien avait déjà connu des négociations houleuses avec la Commission en novembre 2018, lorsque cette dernière avait initialement **refusé son approbation au budget italien**, car fondé sur des prévisions de croissance irréalistes et trop éloigné des engagements concordés pour retrouver la neutralité budgétaire et réduire la dette publique.

Sept mois plus tard, la Commission a pris nouvellement en considération une procédure contre l'Italie pour déficit excessif, vu l'écart entre croissance du PIB estimée (1%) et réalisée (0,1%). Seule une révision à la baisse du déficit de bilan à hauteur de EUR 7,6 Mrd (0,4% du PIB), votée par le gouvernement en juillet, a permis de repousser l'examen des comptes italiens jusqu'à l'automne. La révision a été rendue possible grâce des entrées fiscales extraordinaires issues de la lutte à l'évasion fiscale – dont un exemple de taille est l'accord de EUR 1,2 Mrd conclu entre le fisc italien et le groupe Kering (Gucci) – ainsi que par les coûts inférieurs au prévu des deux principales mesures économiques voulues par le gouvernement, le « revenu de citoyenneté » et la réforme des retraites. L'Italie réaliserait ainsi ses objectifs de **déficit budgétaire** (2% du PIB) et de **déficit budgétaire structurel (0% du PIB).** En octobre, le principal défi pour le gouvernement restera donc de neutraliser les clauses de sauvegarde prévues en cas de déviation excessive du déficit budgétaire, clauses qui impliquant l'augmentation de **la taxe sur la consommation (IVA)** à 25% en 2020.

En matière de **mesures économiques,** le **« revenu de citoyenneté »** – principale promesse électorale du M5S – est en cours d'opérationnalisation depuis le mois d'avril. Parallèlement, comme voulu par la Lega, depuis le 1er avril, c'est possible d'accéder à la retraite à 62 ans (et pas 67, comme prévu par le gouvernement précédent), si on a versé au moins 38 ans de contributions sociales. Quant à la flat tax, l'autre promesse électorale de la Lega, actuellement elle ne s'applique que pour les travailleurs indépendants avec un revenu annuel inférieur à EUR 65'000. Des discussions sont en cours pour en augmenter la diffusion déjà en 2020.

Concernant la **politique industrielle** et de croissance du pays, le vice-président du Conseil et ministre du Développement économique et du Travail Luigi di Maio a annoncé à des maintes reprises vouloir soutenir les petites et moyennes entreprises. Des **dialogues structurés avec les PMEs** ont eu lieu, avec l'objectif de discuter des mesures concrètes pour réduire la charge fiscale et administrative des entreprises et protéger le Made in Italy. Parallèlement, les rapports avec Confindustria – la principale association faitière italienne – se sont progressivement améliorés. La méfiance mutuelle des six premiers mois du « gouvernement du changement » a laissé la place au constat qu'une collaboration entre les pouvoirs publics et les grandes entreprises italiennes est nécessaire pour soutenir la croissance italienne. A cet égard, les mesures décidées avec le « **décret croissance** » visent à soutenir la productivité et les investissements privés des entreprises.

L'opposition du M5S aux **grands travaux d'infrastructure** (dont la liaison ferroviaire à haute vitesse Turin-Lyon et celle du Terzo Valico de Gênes sont les exemples les plus débattus politiquement) a aussi perdu d'intensité, face au constat que les investissements infrastructurels sont indispensables pour la croissance du pays et à la perte de vitesse relative du M5S après les élections européennes. Le « **décret débloque-chantiers** » de juin 2019 ouvre la voie à une révision du code des marchés publics et à une simplification des procédures administratives. Si d'une part la Lega est soucieuse de répondre aux besoins en infrastructure exprimés par le secteur industriel du Nord du Pays, d'autre part le M5S est orienté à lutter contre la corruption et contre le clientélisme que les grands travaux ont alimenté par le passé.

En ce qui concerne les **investissements publics**, le gouvernement mise beaucoup sur la collaboration avec les grands groupes à participation étatique, en particulier Cassa Depositi e Prestiti et Ferrovie dello Stato, mais aussi avec les anciens monopoles étatiques entretemps (partiellement) privatisés comme Enel ou Eni.

De plus, les discussions en cours concernant le sauvetage de la compagnie aérienne Alitalia illustrent bien la disponibilité à l'étatisation dont fait preuve l'actuel gouvernement, en particulier sa composante M5S. Cet « étatisme » laisse entendre que le travail de rationalisation des 6'000 sociétés participées, nécessaire pour réduire le budget de l'Etat et augmenter l'efficience du secteur, pourrait subir une diminution d'intensité.

En matière de **marché du travail** italien, les mesures introduites au cours de l'automne par le « **décret dignité** » n'ont pas eu l'impact négatif craint par l'industrie italienne sur les dynamiques de création d'emploi. Visant une réduction du précariat, le gouvernement a durci les critères permettant le recours au travail à durée déterminée. De manière générale, le taux d'occupation touche son maximum historique (59% en mai 2019), mais reste bas en comparaison avec d'autres économies OCDE. Le taux de chômage a baissé en 2019, tout en restant élevé (9.9%), voire très élevé (30.2%) pour les jeunes. Dans ce contexte, il convient également de rappeler l'importante émigration à l'étranger de nombreux jeunes italiens hautement qualifiés ("fuite des cerveaux"), faute de débouchés professionnels et perspectives de carrière. Pendant ces cinq dernières années, environ 150'000 diplômés ont quitté le pays pour s'installer essentiellement en Europe : il s'agit d'un des taux les plus élèves du continent. À ce phénomène s'ajoute l'incapacité d'attirer de jeunes talents étrangers, ce qui entraîne des déséquilibres importants ainsi que la pénurie de travailleurs qualifiés dans plusieurs secteurs (notamment celui de la santé).

Par rapport aux années passées, la santé du secteur du crédit semble s'être améliorée. Les banques ont consolidé leurs bilans par rapport à 2015 (taux de NPL à 4,2% du total des crédits, réduit de la moitié). Leur rentabilité reste toutefois basse, et leurs bilans sont souvent surexposés envers les obligations de l'Etat italien, et donc sensibles aux variations du spread BTP-Bund. Spread qui est descendu de 300 à 200 bps après la décision de la Commission UE de ne pas ouvrir une procédure d'infraction, mais qui reste plus élevé par rapport à celui sous l'ancien gouvernement (+70 bps) et par rapport à celui espagnol (+170 bps).

Les **perspectives économiques** plutôt stagnantes, voire récessives, issues d'un cadre conjoncturel délicat, ne facilitent pas la tâche au gouvernement actuel. Après la croissance meilleure que prévu en 2017 (+1.6% du PIB), en 2018 il y a eu une décélération de la croissance (+0.9% du PIB). En particulier, après 14 trimestres de croissance continue, le troisième et quatrième trimestre ont fait enregistrer une croissance négative du PIB (-0.1% et -0.2% respectivement), traînée par une baisse de la consommation intérieure (-0.1%) et confirmant la contribution nulle de l'administration publique à la croissance. La croissance des exportations, l'autre moteur de la croissance italienne, bien que positive en 2018 (+3.1%) grâce en particulier au secteur pharma, subissent le ralentissement du commerce mondial. Les projections nationales et internationales indiquent une variation du PIB italien entre -0.2% et +0.1% en 2019. La croissance économique du *Belpaese* demeure ainsi toujours **en queue de peloton** de la zone euro. La **dynamique des prix** est quant à elle légèrement positive (inflation à +0.8%), stimulée surtout par la hausse des prix de l'énergie.

Les nombreux **problèmes structurels** demeurent les principaux freins de l'économie transalpine: un secteur public très endetté (132.6% du PIB[1], avec environ 400 Mrd de titres à refinancer annuellement), lourdeur et inefficacité de l'administration publique, lenteur du système judiciaire, la forte pression fiscale[2], un système bancaire fragilisé, un marché du travail rigide, le manque d'investissements dans recherche et formation. L'**écart entre le Nord et le Sud** du pays reste énorme en termes de développement économique et social.

Un indicateur et au même temps une conséquence de ces problèmes – qui perdurent depuis deux décennies à travers plusieurs gouvernements et deux crises économiques – est la **productivité stagnante** des entreprises. Elle reste faible par rapport à celle des autres pays européens, surtout pour ce qui concerne les entreprises de moins de 10 employés. De plus, les entreprises italiennes ont massivement sous-investi depuis le début des années 2000. En vingt ans, le volume de leur **investissement** a progressé de 40% contre 90% en France. Ceci cause une indisponibilité à investir dans l'innovation, qui freine à son tour la productivité et la croissance économique. La difficulté politique de mettre en œuvre des réformes structurelles pour traiter les causes de ce phénomène est une constante, même pour le « gouvernement du changement ».

[1] *Ministero dell'Economia e Finanze, Mise à jour du Document de programmation économique et financière (DEF), avril 2018.*

[2] Selon le Bureau parlementaire du bilan (Ufficio parlamentare di bilancio), la pression fiscale augmentera en 2019 à 42.4% du PIB (42% en 2018) sous l'effet des mesures prévues dans la loi de bilan 2019.

2. Accords internationaux et régionaux

2.1. Politique, priorités du pays

L'Italie est membre du G7, qu'elle a présidé en 2017, elle fait partie du G20, qu'elle présidera en 2021, elle est membre de l'OMC, du FMI, de la Banque Mondiale, de l'OCDE, de la Banque des règlements internationaux (BRI) et du *Financial Stability Board* (FSB). Sur le plan régional, le pays est membre fondateur de l'UE, de la Banque européenne pour la reconstruction et le Développement (BERD) et de la Banque européenne d'investissement (BEI). L'Italie a aussi adhéré à l'*Asian Infrastructure Investment Bank* (AIIB).

Le pays a traditionnellement soutenu des positions en faveur du multilatéralisme et du libre-échange. Cela est partiellement en train de changer avec le gouvernement Movimento 5 Stelle-Lega, des formations qui soutiennent des idées tendanciellement souverainistes. Les grands traités de libre-échange ne jouissent pas d'une bonne réputation auprès du M5S et de la Lega. Le « contrat de gouvernement » prévoit expressément que, « en ce qui concerne **Ceta, MESChina,** le **TTIP** et les traités similaires, nous nous opposerons aux aspects qui impliquent un affaiblissement excessif de la protection des droits des citoyens, ainsi qu'un préjudice à la concurrence correcte et durable sur le marché intérieur ». De plus, dans le cadre de la protection du *Made in Italy* dans le secteur agricole, le contrat dit que « le secteur agricole aura également besoin d'une nouvelle approche européenne des accords de libre-échange. Il sera donc prioritaire de veiller à ce que ces traités soient nécessairement qualifiés de mixtes par l'Union européenne et donc ratifiés par les États membres et examinés par les parlements nationaux conformément à leurs procédures de ratification. »

Or, ce positionnement issu de la campagne électorale n'a pas été traduit dans des mesures politiques particulières: la **politique commerciale**, reste notamment du ressort de l'UE. Cela n'a pas empêché, tout de même, le ministre de la Politique agricole italien de mettre en question la ratification italienne du traité **Ceta UE-Canada** – qui est notamment actuellement en vigueur mais qui continue à être source de critiques du secteur agricole italien. Des critiques envers l'Italie arrivent de la part des producteurs canadiens, qui dénoncent la pratique italienne d'**étiqueter l'origine du blé**. Cet étiquetage d'origine aurait eu un impact "désastreux" sur les exportations de blé canadien, passées de CAD 550 Mio. en 2014 à EUR 93 Mio. en 2018. Mais cette mesure, quelque peu protectionniste, avait été introduite en réalité par le précédent gouvernement italien (tout comme celles analogues pour le lait et certains autres produits alimentaires). Elle devrait perdre ses effets en 2020 avec l'introduction du nouveau Règlement UE dans la matière.

Une position très sceptique est maintenue aussi quant à l'accord de libre-échange UE-**Mercosur**, au vue des fortes critiques du secteur agricole italien.

La priorité du gouvernement actuel est d'agir plutôt du côté promotionnel, avec des plans pour le soutien à l'étranger du ***Made in Italy***. On peut lire dans cette optique aussi la **signature** très controversée faite par l'Italie en mars 2019 d'un **Memorandum of Understanding** sur la **Belt and Road initiative** menée par Pékin. Ce que pour la Chine est un succès surtout géopolitique (participation à la BRI d'un pays G7), vise pour l'Italie à assurer un rapport privilégié avec la **Chine** dans le cadre de la promotion de ses échanges commerciaux, bien au-dessous du potentiel et loin des performances allemandes ou françaises. Bien entendu, il s'agit pour l'Italie aussi d'ouvrir la porte à des investissements chinois dans ses infrastructures portuaires à Gênes et Trieste.

Bien que l'appartenance de l'Italie à l'OTAN reste un pilier de sa stratégie de politique étrangère, l'Italie perçoit la **Russie** comme un partenaire économique et commercial de premier plan. C'est en particulier le vice-président du Conseil Salvini à afficher la volonté de resserrer ultérieurement les liens avec Moscou. Cette volonté n'a par contre **pas été mise en œuvre** dans la pratique, l'Italie restant critique mais fidèle à la position européenne en matière de sanctions envers la Russie. La visite de travail du Président Putin à Rome en juillet 2019 atteste le bon état des relations russo-italiennes.

2.2. Perspectives pour la Suisse

2.2.1. Accords commerciaux

Dans le cadre des discussions sur les traités de libre échange internationaux, la Suisse compte encore sur une **certaine proximité** des positions italiennes (p.ex. dans la protection du secteur agricole national). Le

gouvernement italien ne cachant pas son scepticisme vis-à-vis du multilatéralisme, cette proximité reste toutefois à vérifier, par exemple dans les discussions sur le développement de l'OMC.

En ce qui concerne la position italienne vis-à-vis des quelques cas d'entraves techniques au commerce bilatéral celle-ci semble ne pas avoir évolué globalement : elle reste généralement influencée par une attitude du législateur italien à considérer la Suisse à l'instar de tout autre pays tiers, ne tenant pas dûment en considération le dense réseau d'accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE.

2.2.2. Accords fiscaux et financiers

Après des années de blocages, une page importante s'est tournée suite à l'accord sur l'échange d'informations fiscales de 2015. L'accord, fruit des négociations engagées depuis 2012, a facilité la régularisation des fonds non déclarés italiens avant le passage à l'échange automatique d'information en 2018, tout en préservant la Suisse d'une fuite massive de capitaux.

Le 23 février 2015, à Milan, les ministres des Finances des deux Pays ont signé : 1) un **protocole modifiant la convention contre les doubles impositions** (CDI) et 2) une **feuille de route** (*road map*) concernant la poursuite du dialogue sur les questions financières et fiscales. La CDI entre la Suisse et l'Italie a été modifiée afin d'y inclure la norme OCDE concernant l'échange de renseignements sur demande. Cet accord a été ratifié par les deux pays et est entré en vigueur le 13 juillet 2016.

Quant à la *road map*[3] concernant la **poursuite du dialogue** en matière financière et fiscale, elle synthétise l'engagement politique pris sur plusieurs points importants des relations bilatérales. Entre autres, les contribuables italiens ayant un compte en Suisse ont pu participer au programme italien de régularisation fiscale (*voluntary disclosure*) aux mêmes conditions que ceux qui ont des comptes en Italie.

La *road map* prévoyait également une amélioration de l'**accord sur les frontaliers**. Un nouvel accord sur l'imposition des frontaliers a ainsi été paraphé le 22 décembre 2015[4], paraphe laissé sans suite puisque les gouvernements italiens successifs se sont toujours refusés à le signer jusqu'ici.

La feuille de route réaffirme aussi la volonté d'entamer des discussions visant à améliorer l'accès au marché pour les fournisseurs de **services financiers**. Toutefois, en 2017, l'Italie a regrettablement choisi de mettre en œuvre une directive européenne (Mifid II) de façon restrictive envers les fournisseurs de pays tiers, imposant l'ouverture d'une succursale en Italie aux banques suisses souhaitant offrir leurs services aux particuliers. Lors de la visite à Rome du Conseiller fédéral Maurer en octobre 2018, la volonté suisse de poursuivre les efforts pour l'amélioration de l'accès au marché italien a été réitérée, ouvrant la possibilité d'approfondir l'option « succursale light » pour les banques suisses offrant des services financiers transfrontaliers aux particuliers. À cet effet, il est aussi important que le dialogue entre les **autorités de vigilance** (FINMA d'une part, Consob de l'autre) aboutisse à un accord de coopération.

Depuis les années '90, la Suisse était inscrite sur trois **listes noires italiennes**. La liste noire de 1999 s'applique aux personnes physiques, tandis que deux listes, l'une de 2001 (sociétés étrangères contrôlées) et l'autre de 2002 (non-déductibilité des coûts), concernaient les personnes morales. A partir de 2016, l'Italie a supprimé les listes de 2001 et de 2002. La Suisse figure dorénavant uniquement sur la liste noire de 1999 concernant les personnes physiques italiennes, qui prévoit un renversement du fardeau de la preuve en matière de domicile fiscal pour les résidents italiens en Suisse. Cette liste n'a en principe pas d'effets directs sur les entreprises suisses qui veulent investir en Italie. Par ailleurs, depuis le 13 juillet 2016, la Suisse a été incluse dans deux listes blanches italiennes des pays coopératifs en matière d'échange de renseignements sur demande; il s'agit de la liste générale de 1996 et de la liste de 2016 en matière de taxe sur les transactions financières. La Suisse continue à demander son retrait de la liste de 1999[5].

2.2.3. Politiques sectorielles avec aspects économiques

Transports : Les relations bilatérales dans le domaine des transports terrestres sont très institutionnalisées, notamment dans le cadre de la *Convention bilatérale concernant la garantie de la capacité des lignes reliant*

[3] http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/38401.pdf.

[4] https://www.sif.admin.ch/sif/it/home/dokumentation/medienmitteilungen/medienmitteilungen.msg-id-60135.html

[5] https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20161069

la nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes au réseau ferroviaire italien. Cinq groupes de travail, coordonnés par un **Comité directeur**, se rencontrent ainsi régulièrement et examinent les questions des infrastructures - ferroviaires, routières et des terminaux - et de gestion du trafic.

Après la mise en fonction du tunnel de base du Gothard et en prévision de celle du Monte Ceneri en 2020, conformément à la mise en œuvre de l'accord du 28 janvier 2014, la Suisse contribue aux travaux sur le **corridor Rhin-Alpes** au Sud de l'arc alpin (corridor de 4m notamment). Des discussions sont en cours en vue de renouveler la coopération financière entre Suisse et Italie en matière d'infrastructures ferroviaires et devraient déboucher en un nouvel accord pour la fin de 2019. Une nouvelle ligne ferroviaire de 8km entre Varese (Italie) et Stabio (Suisse), reliant Lugano à l'aéroport de Malpensa, a été inaugurée en 2017.

Les concessions concernant **les services de navigation** sur les lacs Majeur et de Lugano ont été renouvelées au 1 janvier 2017 pour une période de 10 ans. Un groupe de travail bilatéral s'est réuni dans le but d'améliorer l'offre de services avec une meilleure collaboration entre secteurs public et privé (dimension offre touristique). Conscientes de la nouvelle dynamique, les entreprises concessionnaires suisse (Lac de Lugano) et italienne (Lac Majeur) ont décidé de constituer un consortium qui a été officiellement créé le 13 mars 2018. Ce consortium a permis de proposer une offre globale sur un bassin unique..

L'arrivée d'un ministre du M5S à la tête du **Ministère des Transports** a secoué partiellement les priorités italiennes en matière de transports ferroviaires. Traditionnellement critique envers les grandes infrastructures, (sources de gaspillage, de corruptions et loin des « vrais » besoins des citoyens selon les détracteurs), le M5S a cependant une fibre pro environnementale, notamment en faveur du shift intermodal en matière de transport de marchandises. L'analyse couts-bénéfices mise en œuvre par le ministère des Transports semble toutefois remettre en question les bénéfices économiques et environnementaux du shift intermodal. Malgré cela, suite aux pressions des villes concernées et des milieux économiques, le gouvernement a donné son feu vert au Terzo Valico de Gênes, dont les travaux ne devraient pas subir des retards importants. Il conviendra de suivre de près les prochaines décisions gouvernementales, notamment concernant les axes prioritaires TEN-T, les infrastructures logistiques et portuaires.

Energie : l'Italie demeure le pays importateur le plus important de l'UE (près de 75% de sa consommation d'énergie). C'est également le pays où l'énergie est la plus chère pour les entreprises. L'électricité importée provient surtout de France et de Suisse. Le gaz naturel arrive d'Algérie, Lybie, Russie et de la Mer du Nord (via la Suisse). L'Italie cherche à réduire sa dépendance vis-à-vis de l'étranger en développant les énergies renouvelables, ainsi qu'en diversifiant ses sources d'approvisionnement. Parallèlement, l'Italie prône le couplage des marchés européens de l'électricité et du gaz. La production d'énergie de sources renouvelables est supérieure à la moyenne européenne (16,8% pour une moyenne européenne de 12,9%). Afin de répondre à ces défis, le pays a adopté en novembre 2017 une « *Strategia Energetica Nazionale* » (SEN), actuellement en cours d'adaptation – sans bouleversements – par le nouveau gouvernement.

Les relations italo-suisses dans le domaine de l'énergie se sont intensifiées au cours des dernières années, grâce à l'institutionnalisation du « dialogue annuel » chapeautant la coopération bilatérale dans ce domaine, dont la prochaine édition est prévue pour l'été 2019.

Les travaux du gazoduc ***Trans Adriatic Pipeline*** **(TAP)**, qui doit acheminer le gaz caspien jusqu'aux Pouilles, procèdent non sans difficultés. Le nouveau gouvernement italien entend réévaluer le projet en terme de coûts/bénéfices. Malgré les échecs de ses recours, la région des Pouilles devrait poursuivre sa politique d'obstructions. Toutefois, la présence de deux ministres M5S aux postes clés de l'énergie (**Luigi di Maio au MiSE**) et de l'environnement (**Sergio Costa**), n'a pas engendré un coup d'arrêt pour le projet. Suite aux pressions internationales (américaines en particulier), le gouvernement a confirmé l'intérêt stratégique du gazoduc. Son entrée en fonction reste pour le moment prévue pour 2020.

Santé: dans ce domaine, les contacts officiels entre la Suisse et l'Italie sont ponctuels au gré des besoins. La dernière rencontre de haut niveau s'est ainsi déroulée en mai 2015, lorsque le CF Alain Berset s'est rendu à Rome. La nouvelle ministre Giulia Grillo (M5S) semble plus critique envers les multinationales de la santé. Au vu des soupçons réciproques entre ministère et industrie pharma, la réforme de la gouvernance pharmaceutique, nécessaire pour garantir la soutenabilité du système sanitaire national, peine à avancer.

3. Commerce extérieur

3.1. Evolution et perspectives générales

Le commerce extérieur italien a beaucoup souffert depuis la crise de 2008. Au cours des dernières années l'Italie a toutefois retrouvé la capacité de valoriser ses produits à l'étranger, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE. Plusieurs années de croissance des **exportations** italiennes de marchandises et de services[6] se sont en effet poursuivies. En 2018, elles avaient augmenté de +1.4% par rapport à 2017, tandis que **les importations totales** (biens et services) avaient augmenté de +1.8%.

Selon les statistiques[7] du commerce mondial 2018, l'Italie, deuxième puissance manufacturière de l'UE après l'Allemagne, se place au 9ème rang des exportations globales de marchandises (inchangé par rapport à 2017), avec une part au niveau global de 2.8%. Elle conserve aussi la 11ème place en ce qui concerne les importations avec une part de 2.6%.

Au **premier trimestre 2019**, la contribution de la demande extérieure nette à la croissance du PIB s'est confirmée positive (+0.5% du PIB), mais selon le bureau de statistique national italien[8], le scénario de prévision actuel se caractérise par des risques à la baisse, liés à une poursuite de la modération de la croissance du commerce international et à une potentielle détérioration des conditions de crédit, au vu de la montée des incertitudes des scénarios politique et économique internationaux. Ainsi, pour 2019 la contribution à la croissance du PIB de la demande extérieure nette serait nulle.

3.2. Commerce de marchandises

La dynamique positive du commerce italien s'est poursuivie au cours de la dernière année. En 2018, bien que l'excédent commercial ait diminué, il a maintenu un niveau élevé de EUR 39 Mrd (2017 : EUR 48 Mrd).

Commerce extérieur Italie [en EUR Mrd]		**2017**	**2018**	**Variation 2017-'18 [%]**
Exportation	Intra-UE	250.3	260.6	4.1
	Extra-UE	198.8	202.3	1.7
	Total	**449.1**	**462.9**	3.1
Importation	Intra-UE	241.6	250.2	3.6
	Extra-UE	159.9	173.7	8.6
	Total	**401.4**	**424.0**	5.6
Solde	Intra-UE	8.7	10.3	18.8
	Extra-UE	38.9	28.5	-26.7
	Total	**47.6**	**38.9**	-18.3

Source: Osservatorio Economico - Ministero Sviluppo Economico, avril 2019 (prix courants).

C'est au cours de 2016 que les **exportations de marchandises** italiennes avaient enfin pu dépasser le niveau de la période d'avant la crise, à EUR 417 Mrd. En 2018, avec une augmentation de +3.1%, elles ont atteint un chiffre record de EUR 463 Mrd. L'UE reste à la fois le premier client et le premier fournisseur de l'Italie, avec près de 56% du total des échanges. Les principaux partenaires commerciaux européens de l'Italie sont l'Allemagne (12.6%) la France (10.5%) la Grande-Bretagne (5.1%), l'Espagne (5.1%) et **la Suisse** (4.8%). Les exportations vers l'Allemagne et la France, aux deux premières places du classement par pays, ont augmenté respectivement de +3.7% et de +4.5% entre 2017 et 2018. Parmi les pays extra-UE qui ont

[6] Sauf indication particulière, les chiffres de ce chapitre proviennent de la banque de données de l'Institut national de statistique italien (https://www.coeweb.istat.it) et de celle la Banque d'Italie (données sur la balance des payements et les échanges de services). Les données les plus récentes sur le commerce total (marchandises plus services) sont basées sur des estimations présentes dans la comptabilité trimestrielle nationale pour le calcul du PIB (*importazioni/esportazioni di beni (fob) e servizi* sur http://dati.istat.it).

[7] https://www.sviluppoeconomico.gov.it/images/stories/commercio_internazionale/osservatorio_commercio_internazionale/statistiche_import_export/quote.pdf (décembre 2018)

[8] *Istat, le prospettive per l'economia italiana*, mai 2019 : https://www.istat.it/it/archivio/230644

davantage apporté leur contribution aux échanges bilatéraux on compte surtout les Etats-Unis (9.2%). Les échanges avec l'Asie restent stables et importants (14.1% des exportations), mais la Chine n'est à présent que le neuvième marché d'exportation italien.

Les principales régions exportatrices se situent au **nord de l'Italie** : en premier lieu, la Lombardie (EUR 127 Mrd en 2018), suivie par l'Émilie-Romagne (EUR 63 Mrd), la Vénétie (EUR 63 Mrd), le Piémont (EUR 48 Mrd) et la Toscane (EUR 36 Mrd). Ces régions constituent à elles seules le 73% de la puissance commerciale extérieure italienne. Les deux premières régions méridionales dans le classement sont la Campanie et la Sicile avec EUR 11 Mrd en exportation (2.3% du total)[9].

Les **importations** de marchandises totales ont enregistré une hausse en termes de valeur entre 2017 et 2018 (+5.6%). L'Allemagne s'affirme comme premier pays fournisseur (EUR 70 Mrd soit 16.6% des importations), suivi par la France (EUR 37 Mrd) et la Chine (EUR 31 Mrd). La Suisse – selon les statistiques italiennes – est à la dixième place, avec EUR 11 Mrd (2.6% du total).

Il est à noter que les sanctions économiques contre la **Russie** ont affecté les flux commerciaux italiens de façon significative: l'échange entre les deux pays avait subi une chute vertigineuse, en passant d'EUR 31 Mrd en 2013 à EUR 21 Mrd en 2018 (--31%). Les échanges se sont redressés de +6% entre 2017 et 2018. La Russie reste un fournisseur important pour l'Italie, notamment en produits énergétiques, occupant la sixième place dans ce classement. En 2018, les importations depuis la Russie ont augmenté de +12%, tandis que les exportations italiennes ont arrêté leur reprise (-4.5%).

La levée des sanctions contre l'**Iran** en 2016 avait permis une relance de relations historiquement importantes pour le commerce italien. L'Italie était en effet le premier partenaire commercial européen de l'Iran avant l'imposition des sanctions économiques, surtout à cause de l'achat de pétrole iranien. En 2018, cette relation s'était encore renforcée (l'Italie a exporté vers l'Iran environ EUR 1.7 Mrd de marchandises, +60% depuis 2013), mais un changement brusque, voire une interruption des relations commerciales avec le pays, sont en train de survenir suite à la réintroduction des sanctions les États-Unis. Les exportations italiennes vers l'Iran ont en effet baissé de -3.0% dans en 2018 par rapport à l'année précédente.

3.3. Commerce des services

Le secteur des services représente 74% du PIB italien et occupe 70% de la population active. Depuis les années '90, le secteur tertiaire italien a été graduellement ouvert à la concurrence (commerce de détail, marché de l'électricité, produits pharmaceutiques, certaines professions libérales).

Selon la Banque d'Italie[10], le pays a exporté pour EUR 99 Mrd de services en 2017 (dernières données disponibles), soit une augmentation de +8.4% par rapport à 2016. Les importations de services ont quant à elles augmenté de +9.2%, pour atteindre EUR 103 Mrd.

Le commerce des services se rapproche d'une **valeur** équivalente à 12% du PIB (EUR 202 Mrd). Il équivaut ainsi, en termes de valeur, à près d'un quart de celui de marchandises. Comme les exportations et les importations de services sont plus ou moins égales, leur solde dans la balance des payements n'a pas un poids particulièrement significatif. Il s'agit tout de même d'un domaine économique important pour l'Italie, en particulier dans les secteurs financiers, des transports et du tourisme.

Le premier destinataire des exportations de services italiens[11] est l'Allemagne (EUR 11.2 Mrd en 2017) suivie par Etats-Unis (EUR 9.3 Mrd), France (EUR 9.1 Mrd) et **Suisse** (EUR 8.6 Mrd). L'Allemagne est le premier fournisseur de services d'Italie (EUR 10.1 Mrd), suivi par la Grande-Bretagne (EUR 8.5 Mrd), la France (EUR 8.4 Mrd), les États-Unis (EUR 7.9 Mrd), le Luxembourg (EUR 6.5 Mrd), et la **Suisse** (EUR 5.9 Mrd).

3.4. Commerce bilatéral

L'Italie demeure le **troisième partenaire** commercial de la Suisse (après Allemagne et USA). Si l'on tient compte du commerce d'or et d'autres métaux précieux, pierres précieuses, objets d'art et antiquités, l'Italie est le 5ème partenaire, après l'Allemagne, les Etats-Unis, la Chine et la France.

[9] Données de l'*Osservatorio Economico - Ministero Sviluppo Economico.*

[10] Annuaire "Commercio estero e attività internazionali delle imprese" Istat/ICE, www.annuarioistatice.it, Tavola 1.4.10

[11] *Eurostat – BoP, Total services, detailed geographical breakdown by EU Member States [bop_its6_tot], mai* 2019

Après trois années de baisse, le **volume des échanges commerciaux** a commencé à se redresser en 2016 (+0.5%). Une **croissance** qui s'est renforcée en 2017, avec une hausse de +5.3%, voire +8.4% si l'on omet l'or et les métaux / pierres précieuses. Selon les données de l'Administration fédérale des Douanes, le flux total des échanges s'élève à CHF 35.7 Mrd (respectivement, CHF 31.5 Mrd sans or, etc.). Les données du commerce bilatéral **2018** attestent une continuation de cette croissance, avec une hausse de +4.5% du volume des échanges (total de CHF 37.3 Mrd).

Le **solde commercial** négatif de la Suisse vis-à-vis de l'Italie est désormais une constante et les années 2017 et 2018 ne font pas exception. Le déficit s'est légèrement réduit en 2017 pour n'atteindre que CHF -4.0 Mrd, tandis qu'il est remonté à CHF -4.3 Mrd en 2018 (il était à CHF -5.1 Mrd en 2016). Ce déficit s'était amplifié surtout entre 2009 et 2012, lorsqu'il a atteint son niveau le plus élevé de CHF -9.1 Mrd, Les soldes très négatifs sont toutefois souvent dus à la prise en compte du commerce d'or et autres métaux précieux.

A noter que les statistiques italiennes pour 2018 laissent apparaître des résultats sensiblement différents, avec des exportations suisses vers l'Italie à hauteur de EUR 11.0 Mrd et des importations de EUR 22.4 Mrd. Le déficit commercial suisse envers l'Italie en 2018 s'élèverait donc à EUR 11.4 Mrd. [12] Au vu de l'importance des **différences entre les statistiques** suisses et italiennes, il faudrait approfondir les méthodes statistiques utilisées par les statistiques douanières des deux Pays.

À titre de comparaison, les **Pays-Bas**, dont le volume des échanges avec l'Italie est similaire à celui suisse, présente un solide surplus commercial, dû à l'exportation de produits électroniques, chimiques et alimentaires.

Le commerce bilatéral a été influencé par la décision de la Banque Nationale Suisse d'abandonner le taux plancher CHF/EUR en 2015. Avec le renforcement de l'euro au cours des dernières années, on observe un redressement du commerce, mais aussi la reprise de la consommation interne italienne a joué un rôle positif.

« Un milliard par semaine » : bien qu'il soit parfois peu précis d'additionner des données de sources différentes, si on rajoute aux CHF 37 Mrd de commerce bilatéral de marchandises les EUR 14.5 Mrd de commerce de services (source : Eurostat), on atteint le chiffre impressionnant d'environ CHF 53 Mrd d'échanges bilatéraux totaux par année. Soit près de **CHF 1 Mrd par semaine** d'échanges économique italo-suisses.

3.4.1. Commerce bilatéral de marchandises

Les données sur l'évolution des échanges entre la Suisse et l'Italie témoignent d'une reprise du commerce bilatéral après une année noire en 2015, qui avait connu une baisse significative dans pratiquement tous les domaines d'exportation. Les données pour 2017 marquaient une année positive pour les échanges bilatéraux dans pratiquement toutes les catégories. L'**année 2018** fut globalement satisfaisante (cf. tableau ci-dessous), mais plus nuancée. Les moteurs de la croissance des volumes en 2018 ont été les produits énergétiques (CHF +368 Mio. grâce à une reprise des prix), les métaux (+CHF 335 Mio.) et le textiles/habillement/chaussures (CHF +312 Mio.). Les produits chimiques et pharmaceutiques vu une augmentation de CHF +111 Mio. ; la catégorie des instruments de précision, horlogerie et bijouterie a subi une baisse de CHF -287 Mio.

Selon l'Administration fédérale des Douanes, le volume des **exportations vers l'Italie** a augmenté en 2018 pour s'établir à CHF 16.4 Mrd, soit +3.9% par rapport à 2017.

L'amélioration des exportations en 2018 a touché – tout comme l'année précédente – des secteurs stratégiques, **comme l'industrie chimique et pharmaceutique** (+4.3%) ou encore plus fortement **les machines et l'électronique** (+12%) Encore une fois, l'industrie chimique et pharmaceutique s'est avérée être un élément fondamental des exportations vers l'Italie, représentant près de 38% de celles-ci.

En 2018, l'horlogerie/bijouterie a à nouveau subi une chute des exportations, de -12.5%.

Les **importations** de l'Italie ont progressé en 2018 de façon plus marquée que les exportations (+5% vs. +3.9%), pour atteindre CHF 20.8 Mrd. Elles ont rebondi de +5.0% en **2018**[13] par rapport à l'année précédente. La Suisse est un des pays au monde qui importe le plus de produits italiens (per capita), en particulier produits chimique-pharmaceutiques, machines, **produits agricoles** (qui en 2018 ont franchi la **barre des CHF 2 Mrd** d'importations, avec +4.9%) et produit du secteur de l'habillement.

[12] Ces chiffres proviennent de l'*Osservatorio Economico* du ministère du Développement économique.

[13] Idem (cf. note précédente).

Evolution des échanges Suisse-Italie par secteurs, 2018	Import			Export			Solde	
	% du total	Mio. CHF	+/- % vs. 2017	% du total	Mio. CHF	+/- % vs. 2017	Mio. CHF	+/- % vs. 2017
Produits de l'agricult., sylvicult., pêche	10.0	2'070	4.9	3.5	592	3.2	-1'478	5.6
Produits énergétiques	3.0	623	8.2	8.2	1'409	29.5	786	53.5
Textiles, habillement, chaussures	8.5	1'760	16.5	2.5	425	17.2	-1'335	16.3
Papier et produits des arts graphiques	1.9	390	8.7	0.8	143	-6.4	-247	19.9
Cuirs, caoutchouc, matières plastiques	5.3	1'100	17.5	2.3	386	10.6	-714	21.6
Produits chimiques et pharmaceutiques	19.4	**4'033**	-3.5	36.4	**6'243**	4.3	**2'210**	22.9
Pierres et terres	2.7	560	4.4	0.3	52	2.3	-508	4.5
Métaux	9.9	2'058	12.5	6.4	1'095	10.8	-963	14.5
Machines, appareils, électronique	11.3	2'354	4.2	9.5	1'621	12.0	-733	-9.8
Véhicules	5.0	1'039	-6.7	1.1	194	-22.7	-845	-2.0
Instr. de précision, horlogerie, bijouterie	9.9	2'061	1.0	12.5	2'147	-12.5	86	-78.9
Produits divers	3.4	715	3.9	0.3	55	-2.7	-660	4.6
Or, métaux précieux et gemmes	9.1	1'883	9.2	11.9	2'035	-1.8	152	-56.2
Objets d'art, antiquités	0.7	156	77.8	4.3	7	383.6	583	12.3
Commerce total	**100**	**20'806**	**5.0**	**100**	**16'472**	**3.9**	**-3'666**	**-78.9**

Source : Administration fédérale des Douanes, mai 2019.

3.4.2. Commerce bilatéral de services

Selon les statistiques Eurostat basées sur la balance des paiements, le commerce bilatéral des services en 2018 a produit un **excédent commercial** d'EUR 3.1 Mrd **pour l'Italie**, en légère augmentation par rapport à l'année précédente (EUR 2.7 Mrd). L'Italie a exporté pour EUR 8.8 Mrd de prestations de services vers la Suisse. La Suisse a pour sa part vendu pour EUR 5.6 Mrd de services à l'Italie.

Il est à relever que ces échanges se font pour plus de deux tiers avec le Nord de l'Italie. Pour la **Lombardie**[14], la Suisse est le premier marché pour les services aux entreprises, pour près de EUR 2.2 Mrd en 2017. Le montant des exportations de services de la Lombardie vers la Suisse est beaucoup plus élevé (de 0.5 Mrd) que celui de cette Région vers le Royaume-Uni, le deuxième pays de ce classement.

Dans ces échanges, l'importance du **secteur financier** est à relever (d'où s'explique la valeur considérable du commerce de services de l'Italie avec le Luxembourg), mais environ dans le cas de la Suisse un quart du montant du commerce de services bilatéral annuel reste imputable aux **voyages de personnes**: les Suisses « importent » EUR 2 Mrd[15] de services en se rendant en Italie (voyages d'affaires exclus). Le **tourisme** est ainsi un secteur important à compter sous le commerce de services. Pour l'Italie, la Suisse est le 5ème client[16] en termes de nuitées, après l'Allemagne, les USA, la France et le GB. En termes d'arrivées, les Suisses sont à la première place absolue grâce à sa proximité géographique.

3.4.3. Relations transfrontalières et marché du travail

L'importance des relations transfrontalières entre la Suisse et l'Italie est considérable et affecte la globalité des relations économiques bilatérales.

La proportion du commerce extérieur avec les régions frontalières italiennes (Lombardie, Piémont, Trentin-Haut-Adige et Vallée d'Aoste) sur le commerce total avec l'Italie est restée à peu près stable ces dernières années. Ce commerce représente pour l'année 2018 encore **environ la moitié de nos échanges bilatéraux** avec l'Italie.

La **Lombardie** est de loin la région la plus importante (34% du volume des échanges IT-CH) et s'affirme comme l'un des moteurs économiques européens (22% du PIB italien). En 2018, les exportations de cette région vers la Suisse (EUR 7.2 Mrd) se montaient à plus de une fois et demie de celles en direction de la Chine[17].

[14] http://www.bancaditalia.it/pubblicazioni/economie-regionali/2018/2018-0003/1803-lombardia.pdf

[15] Selon une autre banque de données (http://www.bancaditalia.it/statistiche/tematiche/rapporti-estero/turismo-internazionale/tavole/index.html), les touristes suisses dépensent EUR 2.5 Mrd en Italie, tandis que les italiens dépensent EUR 1.5 Mrd en Suisse (2018).

[16] *World Tourism Organization, Yearbook of Tourism Statistics, Edition 2017, hotels and similar establishments.*

[17] Données Istat sur le commerce des territoires italiens, 2018, https://www.coeweb.istat.it/

Du point de vue de l'Italie, les exportations italiennes depuis ces régions de frontière vers la Suisse (~ EUR 12 Mrd) équivalent aux exportations de l'Italie entière vers un pays comme les **Pays-Bas** (EUR 11.6 Mrd) et pratiquement équivalent à la Chine (EUR 13.1 Mrd).

L'importance de la **Lombardie** dans nos échanges bilatéraux n'est pas démentie en 2018 : celle-ci contribue à elle-même à **39% de nos échanges** avec l'Italie.

Du côté suisse, c'est naturellement le **Tessin** le Canton qui montre l'interdépendance commerciale la plus élevée avec l'Italie. Le volume du commerce extérieur du Tessin vers l'Italie est 10 fois supérieur à celui du Valais et des Grisons. Selon les données de l'Administration fédérale des Douanes (2018 :

- 17% du commerce extérieur de la Suisse avec l'Italie se fait avec le Tessin
- 23% des importations suisses en provenance d'Italie vont au Tessin
- 9% des exportations suisses en Italie proviennent du Tessin

Compte-tenu de l'importance des **relations transfrontalières** italo-suisses, un dialogue dédié aux questions transfrontalières se tient chaque année, auquel participent des représentants des deux capitales et des régions frontalières. En ce qui concerne les relations du Canton du Tessin avec la Lombardie et le Piémont, l'organisation transfrontalière **Regio Insubrica**[18], crée en 1995, joue aussi un rôle de premier plan. Toujours dans ce contexte, le programme de coopération transfrontalière **Interreg** met à disposition CHF 180Mio. – de source principalement européenne – pour la réalisation de projets d'intérêt commun.

Un des domaines des relations transfrontalières les plus important et délicat est celui du marché du travail. Au **premier trimestre 2019**, l'Office fédéral de statistique comptait en Suisse 72'297 **travailleurs frontaliers** provenant d'Italie, dont environ 63'900 dans le seul Canton du Tessin, devenu l'un des plus importants employeurs de la Lombardie. La forte croissance de cette force de travail depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre circulation des personnes (doublement du nombre des frontaliers depuis 2003) a provoqué d'importantes conséquences sur le marché du travail tessinois : un accroissement de main-d'œuvre qualifiée disponible ainsi qu'une pression sur les salaires[19]. Les aspects liés à la **fiscalité des frontaliers** devraient en principe être réglés dans le cadre de la révision de l'accord sur l'imposition des frontaliers. L'accord paraphé en décembre 2015 repose sur la réciprocité. L'Etat dans lequel est exercée l'activité lucrative taxe le revenu du travail jusqu'à concurrence de 70 % de l'impôt ordinaire sur le revenu. L'Etat de domicile applique quant à lui ses propres impôts sur le revenu et élimine la double imposition. Cet accord est toutefois bloqué par l'Italie depuis plus de trois ans.

La **réciprocité** entre la Suisse et l'Italie en matière de libre circulation des travailleurs est un sujet de préoccupation des régions frontalières suisses. Alors que les artisans et les PME italiens affluent en masse dans ces régions et obtiennent aisément une autorisation d'exercer en Suisse, il reste difficile pour les entreprises suisses d'accéder au marché lombard ou piémontais. Il faut souligner que cela est principalement dû à des barrières bureaucratiques et non pas à des mesures discriminatoires.

Le parlement cantonal du Tessin avait adopté la loi sur les artisans (*legge sulle imprese artigianali*) en mars 2015. La loi, applicable aux entreprises intra et extra cantonales (donc aussi italiennes), prévoyait de subordonner l'exécution de travaux à l'inscription des entreprises dans un registre. En Italie, la loi, partiellement incompatible avec l'ALCP, avait provoqué une levée de boucliers. En raison des controverses sur l'incompatibilité de cette loi cantonale avec la loi fédérale sur le marché intérieur, la loi a été abrogée fin mai 2018.

[18] http://www.regioinsubrica.org/ .

[19] Cf. les publications du SECO à propos de ce sujet:
https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Arbeit/Personenfreizuegigkeit_und_Arbeitsbeziehungen/Studien_und_Berichte.html.

4. Investissements directs

4.1. Evolution et perspectives générales

Par rapport à ses voisins européens, l'Italie n'attire que **peu d'investissements directs étrangers** (IDE). De plus, ces flux d'IDE sont particulièrement volatiles. Ils sont tantôt détournés, tantôt attirés par les aléas des crises subies par l'économie italienne. Ils avaient fortement baissé déjà en 2012 suite aux tensions sur le marché de la dette souveraine. Ils ont ensuite augmenté en 2013, atteignant EUR 15 Mrd/an selon les données de la Banque d'Italie[20]. Entre 2014 et 2017 la valeur des flux d'IDE[21] est restée positive et a augmenté pour atteindre presque EUR 19.5 Mrd/an en 2017.

La faible capacité de l'économie italienne à attirer les investissements est connue. De manière générale, les **principaux repoussoirs** pointés du doigt sont la lourdeur administrative, l'incertitude juridique, des forts coûts énergétiques, un niveau de fiscalité élevé et une corruption répandue. De plus, les performances du système judiciaire sont jugées insatisfaisantes par les investisseurs étrangers.

Afin de relancer l'économie italienne et donner de l'oxygène aux finances publiques, les gouvernements italiens précédents ont lancé un **programme de privatisations** qui a donné une certaine impulsion aux investissements étrangers. Une réforme encore en voie de réalisation concerne la privatisation (partielle) des entreprises à participation publique telles que *Eni, STMicroelectronics,* et les entreprises *Ferrovie dello Stato, Sace, Fincantieri, Cdp Reti*. Comme pour celles des années précédentes, dans la mise à jour du Document de programmation économique et financière (DEF) d'avril 2019[22] la privatisation reste un instrument de consolidation des finances publiques. Ce DEF augmente la prévision de recettes de privatisation pour 2019 de 0.3% du PIB à 1% (environ EUR 18 Mrd). Un objectif très ambitieux, à un niveau que le Pays n'a plus connu depuis 2003. En effet, aucun revenu de privatisation n'avait été enregistré en 2017.

Le **stock d'investissements** directs étrangers en Italie s'élevait à EUR 350 Mrd fin 2017[23]. En ce qui concerne la provenance de ces investissements, les dix principaux pays investisseurs en Italie sont le Luxembourg (21%) et les Pays-Bas (19%), par où passent les investissements de nombreux pays tiers, la France (17%), le Royaume Uni (13%), l'Allemagne (9%) la Suisse (6%), la Belgique (3%), les Etats-Unis (2.5%), l'Espagne (2%) et l'Autriche (1.5%).

En 2016, l'Italie se situait quant à elle à la dixième place du classement mondial des pays investisseurs. Les stocks des **investissements italiens à l'étranger** ont légèrement augmenté en 2016 pour s'établir à EUR 448 Mrd. Avec une préférence géographique orientée vers l'Union Européenne les principaux pays destinataires des capitaux italiens étaient les Pays-Bas (13%, avec EUR 56.5 Mrd), l'Allemagne (8%), l'Espagne (7%) et les États-Unis (7%).

4.2. Investissements bilatéraux

Selon une étude[24] de la *Banca Dati Reprint* (*Politecnico di Milano*), les entreprises contrôlées par la Suisse en Italie emploient environ 65'000 personnes. L'Istat quant à lui compte environ 1'300 sociétés contrôlées depuis la Suisse in Italie, pour 89'000 employés[25].

Selon les statistiques de la Banque nationale[26] (BNS), **les flux nets d'IDE suisses** en Italie ont atteint CHF 845 Mio. en 2017 . **Les stocks d'IDE suisses en Italie**, à fin 2017, remontaient à CHF 18 Mrd.

La Suisse compte pour environ 6.1% des investissements directs étrangers (IDE) en Italie selon les données de la Banque d'Italie (c.à.d. EUR 21 Mrd). Elle a été un des plus grands pays investisseurs en Italie en 2017 – selon ces statistiques italiennes – grâce à un flux en entrée de EUR 3 Mrd – principalement constitué par des bénéfices réinvestis dans le pays et par l'achat d'instruments d'emprunt.

---

[20] https://www.bancaditalia.it/statistiche/tematiche/rapporti-estero/investimenti-diretti/index.html

[21] Donnée suivant la méthodologie de la *immediate counterpart country.*

[22] http://www.dt.tesoro.it/modules/documenti_it/analisi_progammazione/documenti_programmatici/def_2019/01_-_PdS_2019.pdf

[23] Cf. Annexe 5. Le chiffre est issu d'une nouvelle méthodologie de calcul du FMI (*immediate counterpart country*) et ne se laisse pas bien comparer avec celles reportée avant 2014.

[24] Les données se réfèrent à 2017. Les résultats seront résumés dans une brochure publiée par l'Ambassade en été 2019.

[25] Rapport "*Struttura e attività delle multinazionali estere in Italia*", décembre 2016 – les dernières données disponibles sont pour l'année 2015, http://www.istat.it/it/archivio/176259. Publication interrompue depuis 2016.

[26] https://data.snb.ch/ . Il s'agit d'une donnée différente de celle provenant de la Banque d'Italie (EUR 235 Mio.), cf. annexe 5.

Malgré la faiblesse de la croissance économique, l'Italie **demeure donc un partenaire intéressant pour les investisseurs suisses**. Les secteurs attirant le plus d'investissements helvétiques sont l'industrie manufacturière, l'industrie pharmaceutique, le commerce de gros, le secteur de l'énergie, la logistique et le transport, ainsi que la finance et les assurances.

Les groupes **pharmaceutiques** *Novartis* et *Roche* renforcent leurs investissements dans un secteur stratégique sur lequel l'Italie mise beaucoup. C'est la reconnaissance de l'importance du **seul secteur manufacturier qui n'a pas ressenti la crise** (croissance de plus de +10% de production industrielle depuis 2009), qui attire encore les investissements étrangers et qui crée des emplois bien rétribués. L'Italie est devenue en 2018 le premier pays producteur pharmaceutique en Europe, dépassant l'Allemagne. Environ la moitié du secteur en Italie est contrôlé par des entreprises à capitaux étrangers.

Depuis la libéralisation du secteur **énergétique** en Italie en 2000, les opérateurs suisses, notamment *ABB*, *Axpo, Alpiq, BKW* et *REpower*, ont investi massivement dans ce secteur en Italie. Le **marché italien** est devenu une des **premières sources de chiffre d'affaires** pour certaines de ces entreprises. Une entreprise suisse soutient également la réalisation du gazoduc *Trans Adriatic Pipeline* (TAP), qui doit assurer le transport du gaz du Caucase vers l'Italie et de là, vers la Suisse, à travers *Transitgas*. Enfin, *Swisspower Renewables AG* a récemment racheté plusieurs centrales de production d'énergie renouvelable en Italie.

Dans le secteur des **transports** des marchandises on retrouve des entreprises suisses tels *SBB Cargo*, *Hupac* ou encore *Bertschi*. Dans le transport aérien, *SWISS* offre des vols directs vers douze destinations italiennes.

Swisscom, est propriétaire à hauteur de 100% du capital de *Fastweb* (entreprise leader en Italie dans l'accès internet). *SwissPost International*, poursuit une stratégie d'expansion en Italie selon le modèle du franchising.

Plusieurs **instituts bancaires** suisses sont présents avec des activités « on-shore ». *UBS* et *Credit Suisse* disposent de filiales à part entière sur le territoire italien. *Juilius Bär* est active en Italie au travers de sa participation majoritaire dans la société d'investissements *Kairos*, mais qui est actuellement en train d'être vendue par la banque zurichoise. Le secteur des **assurances** est également bien représenté avec *Swiss Re*, *Zürich*, *Helvetia* et *Swiss Life*.

En ce qui concerne **les flux d'IDE italiens en Suisse**, les données de la BNS[27] indiquent des désinvestissements italiens à hauteur de CHF -95 Mio en 2017 (+530 Mio en 2016). Entre 2009 et 2017, les flux nets d'IDE italiens sont restés faibles, voir négatifs, à l'exception de l'année 2016.

Quant au **stock d'IDE italiens en Suisse,** celui-ci équivaut à CHF 4.55 Mrd à fin 2017.

[27] https://data.snb.ch/

5. Promotion commerciale et économique

5.1. Instruments de la promotion économique extérieure

Depuis 2012, les activités de promotion de la place économique et des exportations suisses vers l'Italie sont assurées par le **Swiss Business Hub Italia**[28], qui a ses bureaux auprès du Consulat général à Milan. Le Swiss Business Hub Italia constitue le premier interlocuteur des PME suisses intéressées par le marché italien, ainsi qu'une porte d'accès pour des investisseurs italiens intéressés par la place helvétique.

La **Chambre de commerce suisse en Italie**[29] (renommée *Swiss Chamber* en 2016) joue un rôle important dans la promotion et la défense des intérêts des principales entreprises suisses présentes en Italie. Elle est intégrée dans le système des chambres de commerce italien et est officiellement reconnue par le Ministère du Développement économique. Sa mission est de favoriser le développement des relations commerciales, industrielles et économiques entre les deux pays. Elle fait partie des chambres de commerce étrangères les plus actives en Italie. En mai 2019, elle a célébré **100 ans d'activités** – elle a publié un ouvrage spécial à l'occasion de ce jubilé[30].

L'**Ambassade** et le **Consulat général** organisent tout au long de l'année des évènements en lien avec la politique économique suisse en Italie. En novembre 2018, par exemple, cela a été le cas pour un évènement de promotion sur le secteur « **fintech** » en Suisse organisé à Rome.

En été 2019, l'Ambassade publie la mise à jour d'une **brochure** montrant l'intensité et l'importance des relations économiques entre l'Italie et la Suisse par le biais de nombreuses données statistiques[31].

5.2. Intérêt pour la Suisse comme lieu de villégiature et d'éducation

Suisse Tourisme est présent en Italie avec un bureau à Milan et une antenne à Rome. Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique[32], les touristes italiens ont totalisé à peu près 1 million de nuitées dans des structures hôtelières suisses en 2017, en croissance de 4% par rapport à 2016. La situation économique difficile en Italie ainsi que le franc fort n'avaient pas favorisé un développement positif des nuitées dans les années précédentes. L'Italie reste un pays prioritaire pour la promotion du tourisme en Suisse. Elle est le 6ème pays en importance pour le tourisme suisse (après Allemagne, USA, GB, France et Chine). L'importance économique des échanges dans ce secteur est expliquée au §3.4.2 (Commerce bilatéral de services).

Dans le secteur de l'**éducation**, la Suisse jouit d'une excellente réputation dans la Péninsule. De nombreux étudiants italiens ou chercheurs s'inscrivent auprès des universités et écoles polytechniques fédérales suisses et un nombre élevé d'étudiants et chercheurs postule pour obtenir une bourse d'étude. *Swiss Learning* et les écoles privées suisses accordent une attention particulière au marché italien. La Suisse demeure attractive auprès des italiens jouissant d'une certaine aisance financière et qui inscrivent leurs enfants aux nombreux camps d'été ou auprès de ces écoles privées.

5.3. Intérêt pour la Suisse comme lieu d'investissement

Pour ***Switzerland Global Enterprise***, l'Italie est un pays prioritaire pour la promotion des investissements en Suisse. De nombreuses entreprises italiennes s'intéressent à la Suisse comme lieu d'implantation à cause de la stabilité et de la compétitivité de son économie et des conditions cadre favorables comme une fiscalité attractive. Ces facteurs et la proximité géographique et culturelle entre le Canton du Tessin et le nord de l'Italie a produit une forte présence d'entreprises italiennes dans ce canton, en particulier dans le secteur de la mode.

Un aspect important dans la promotion de la place économique suisse est la possibilité d'utiliser la Suisse comme plate-forme pour s'internationaliser vers les marchés mondiaux. Parmi les arguments les plus forts,

[28] https://www.s-ge.com/it/company/swiss-business-hub-italy

[29] www.swisschamber.it

[30] Ulrico Hoepli Editore S.p.A. 2019, *Svizzera, un ponte per l'Italia*

[31] https://www.eda.admin.ch/countries/italy/it/home/rappresentanze/ambasciata-roma/compiti-dell-ambasciata/sezione-economica-e-commerciale.html

[32] Office fédéral de la statistique, *La statistique suisse du tourisme 2017*

il y a le dense réseau d'accords commerciaux avec les pays hors de l'UE (Chine, Japon, Canada) et la présence de *clusters* sectoriels de renommée mondiale dans des secteurs très innovants.

5.4. Intérêt pour la place financière suisse

Si l'image de la Suisse est généralement bonne, celle de la place financière est quant à elle plus nuancée. L'image dominante dans les médias est celle d'une place financière forte et stable, pouvant toutefois favoriser l'évasion fiscale. L'accord de 2015 a toutefois fait tourner une page importante. La grande majorité des capitaux italiens régularisés dans le cadre de la ***voluntary disclosure*** (cf. §2.2.) est en effet restée en Suisse pour l'instant.

En effet, la place financière suisse demeure importante aux yeux des Italiens. Des facteurs externes (turbulences en général, Brexit, insécurité sur l'avenir de l'euro, craintes par rapport à l'Italie ou encore les modifications fiscales internes), mais aussi et surtout ses qualités internes reconnues (solidité, stabilité, compétences et savoir-faire) font en sorte que la place financière suisse demeure compétitive pour les capitaux italiens. L'incertitude politique en Italie en 2018 avait provoqué un afflux de nouveaux capitaux depuis la Péninsule dans les banques suisses, en particulier celles tessinoises[33].

Au vu du nouveau contexte (échange d'informations, transparence, fin du contentieux fiscal), un potentiel de développement important réside dans l'amélioration de l'accès au marché italien quant aux services transfrontaliers. Il conviendra cependant de lever encore les réticences de l'autorité de surveillance Consob (*Commissione Nazionale per le Società e la Borsa*), pour qui les problèmes de collaboration avec la FINMA restent un obstacle à un accord sur les services financiers transfrontaliers. Des discussions à ce sujet sont toujours en cours entre les autorités suisses et italiennes (cf. § 2.2).

[33] https://www.rsi.ch/news/oltre-la-news/Il-ritorno-degli-italiani-11176509.html

ANNEXE 1

Structure de l'économie

	2011	2017	2018
Répartition du PIB			
Secteur primaire	2.1%	2.2%	2.1%
Secteur manufacturier et construction	24.1%	23.9%	24.1%
Services	73.7%	73.9%	73.8%
- dont services publiques	17.1%	16.6%	16.6%
Répartition de l'emploi*			
Secteur primaire	3.7%	3.9%	3.8%
Secteur manufacturier	28.3%	26.3%	25.6%
Services	68.0%	69.8%	70.6%
- dont services publiques**	14.3%	13.9%	N/A

Source: Istat, http://dati.istat.it/ (extraction mai 2019), sauf:
**) ILOSTAT, Employment by sector - ILO modelled estimates, novembre 2018*
***) ILOSTAT, Public employment by sectors of national accounts, extrait décembre 2018*

ANNEXE 2

Principales données économiques

	2016	2017	2018*	2019*	2020*
PIB (EUR Mrd – prix courants)	1'690	1'724	1'754	1'754	1'808
PIB/habitant (EUR)	27'855	28'457	28'999	29'166	29'785
Croissance (% du PIB)	1.1	1.6	0.9	0.1	0.9
Inflation (%)	-0.1	1.3	1.2	0.8	1.2
Chômage (%)	11.7	11.3	10.6	10.7	10.5
Solde budgétaire (% du PIB)	-2.6	-2.5	-2.1	-2.7	-3.4
Solde des transactions courantes (% du PIB)	2.5	2.8	2.6	2.9	2.6
Dette publique (% du PIB)	131.4	131.3	132.1	133.4	134.1
Service de la dette (% du PIB)**	4.0	3.8	3.7	3.6	3.6

*) *prévisions*

Source: IMF, World Economic Outlook Database*, avril 2019, sauf:*
***) Ministero dell'Economia e delle Finanze, Documenti Economia e Finanza 2019*

ANNEXE 3

Partenaires commerciaux de l'Italie

2017				
	Pays	**Exportations (EUR Mio.)**	**Part %**	**Var. %***
1	DE	56'043	12.5	6.3
2	FR	46'333	10.3	5.3
3	US	40'433	9.0	9.6
4	ES	23'260	5.2	10.5
5	UK	23'185	5.2	3.4
6	**CH**	**20'575**	**4.6**	**8.5**
7	PL	12'650	2.8	12.5
8	BE	13'488	3.0	-0.3
9	CN	13'489	3.0	22.0
10	NL	10'500	2.3	8.1
	UE 28	*250'287*	*55.7*	*7.2*
	Monde	**449'129**	**100**	**7.6**
	Pays	**Importations (EUR Mio.)**	**Part %**	**Var. %***
1	DE	65'761	16.4	9.7
2	FR	35'072	8.7	7.0
3	CN	28'460	7.1	4.1
4	NL	22'724	5.7	12.6
5	ES	21'385	5.3	7.9
6	BE	17'745	4.4	-0.1
7	US	15'007	3.7	7.8
8	RU	12'349	3.1	16.0
9	UK	10'550	2.9	2.6
10	**CH**	**11'223**	**2.8**	**5.7**
	UE 28	*241'565*	*60.2*	*7.2*
	Monde	**401'487**	**100**	**7.6**

2018				
	Pays	**Exportations (EUR Mio.)**	**Part %**	**Var. %****
1	DE	58'096	12.6	3.7
2	FR	48'421	10.5	4.5
3	US	42'449	9.2	5.0
4	ES	24'001	5.2	3.2
5	UK	23'451	5.1	1.1
6	**CH**	**22'358**	**4.8**	**8.7**
7	PL	13'404	2.9	6.0
8	BE	13'180	2.8	-2.3
9	CN	13'169	2.8	-2.4
10	NL	11'628	2.5	10.7
	UE 28	*260'620*	*56.3*	4.1
	Monde	**462'899**	**100**	**3.1**
	Pays	**Importations (EUR Mio.)**	**Part %**	**Var. %****
1	DE	70'315	16.6	6.9
2	FR	36'535	8.6	4.2
3	CN	30'780	7.3	8.2
4	NL	22'912	5.4	0.8
5	ES	20'627	4.9	-3.5
6	BL	19'223	4.5	8.3
7	US	15'964	3.8	6.4
8	RU	13'830	3.3	12.0
9	UK	11'141	2.6	-3.5
10	**CH**	**10'954**	**2.6**	**-2.4**
	UE 28	*250'254*	*59.0*	3.6
	Monde	**423'998**	**100**	**5.6**

Source: Osservatorio Economico du ministère du Développement économique sur données Istat, avril 2019
**: variations par rapport à 2016*
***: variations par rapport à 2017*

N.B : *ces statistiques italiennes montrent des chiffres très différentes de celles suisses en ce qui concerne le commerce bilatéral. Pour les statistiques de l'Administration fédérale des Douanes se référer à l'Annexe 4 ou au §3.4.*

ANNEXE 4

Échanges commerciaux bilatéraux

Évolution des échanges commerciaux :

	Export (CHF Mio.)	*Variation (%)*	**Import** (Mio. CHF)	*Variation (%)*	Solde (en CHF Mio.)	Volume (en CHF Mio.)
2008	18'770	4.4	21'671	4.0	-2‘901	40‘441
2009	15'808	-15.8	18'074	-16.6	-2‘266	33‘882
2010	15'981	1.1	18'699	3.5	-2‘718	34‘680
2011	16'290	1.9	19'198	2.7	-2‘908	35‘488
2012*	16‘784	*)	25‘970	*)	-9‘186	42‘754
2013	16‘831	0.3	23‘061	-11.2	-6‘230	39‘892
2014	16‘160	-4.0	20‘710	-10.2	-4‘550	36‘870
2015	14‘935	-7.6	18‘763	-9.4	-3‘828	33‘699
2016	14’389	-3.7	19’469	3.8	-5’079	33’859
*(Total 1)***	*(12'504)*	*(-2.4)*	*(16'794)*	*(4.4)*	(- 4’006)	(29'394)
2017	**15‘849**	**10.1**	**19‘819**	**1.8**	**-3‘969**	**35‘668**
*(Total 1)***	*(13‘761)*	*(10.1)*	*(18‘006)*	*(7.2)*	*(-4‘244)*	*(31‘493)*
2018	**16’472**	**3.9**	**20’806**	**5.0**	**-4’334**	**37’278**
*(Total 1)***	*(14'363)*	*(4.4)*	*(18'767)*	*(4.4)*	*(-4'672)*	*(33’130)*
2019** (I-III)*	4’194	0.8	5’309	2.3	-1’115	9’503

Source : Administration fédérale des douanes, mai 2019

*) Avec effet au 01.01.2012, l’AFD a procédé à des changements méthodologiques de calcul des importations et exportations. Dès lors, les comparaisons entre 2012 et les années précédentes ne sont plus possibles.

**) Total "conjoncture" (total 1): sans or en barres et autres métaux précieux, monnaies, pierres précieuses et gemmes, ni objets d'art et antiquités

***) Données provisoires

Répartition des produits (« Total 2 »)[34] **:**

Exportations	**2017** (% du total)	**2018** (% du total)
1. Produits pharmaceutiques	21	19
2. Métaux et pierres précieuses, bijouterie	19	17
(dont or)	(11)	(10)
3. Produits chimiques	15	16
4. Machines	10	11

Importations	**2017** (% du total)	**2018** (% du total)
2. Produits pharmaceutiques	16	16
1. Métaux et pierres précieuses	17	15
(dont or)	(7)	(7)
3. Machines	13	13
4. Produits agricoles	9	9

[34] Total général (total 2): avec l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes ainsi que les objets d'art et les antiquités (Administration fédérale des douanes).

ANNEXE 5

Italie - Principaux pays investisseurs

	Investissements directs, stock (EUR Mrd.)			**Investissements directs, flux vers l'Italie** (EUR Mio.)	
Pays	**2017**	**Part en 2017 (%)**		**2017**	**2016**
Luxembourg	73.9	21		7'214	-3'007
Pays-Bas	66.8	19		3'679	473
France	58.8	17		-1'032	10'742
UK	44.7	13		-315	6'732
Allemagne	31.1	9		2'355	4'416
Suisse	**21.3**	**6**		**2'018**	**235**
Belgique	10.7	3		978	-2'545
Espagne	8.5	2		465	740
USA	7.9	2		-204	1'547
Autriche	4.6	2		95	286
UE	310.3	88			
Total	**350.6**	**100**		**19'575**	**20'143**

Source : Banque d'Italie, investissements directs étrangers par pays (méthodologie du « extended directional principle » [35]), décembre 2018 :
http://www.bancaditalia.it/statistiche/tematiche/rapporti-estero/investimenti-diretti/index.html

[35] Notes de la Banque d'Italie: *Direct investment statistics by counterpart country are presented according to the immediate counterpart country (i.e. the immediate source or recipient of funding). In accordance with international standards, the extended directional principle is applied to direct investment statistics by counterpart country. The extended directional principle differs from the asset/liability principle used for aggregate direct investment statistics included in balance of payments and international investment position accounts. The difference between the two principles depends on the treatment of reverse investment (i.e. when an affiliate invests in its parent). Under the extended directional presentation, reverse investment is subtracted to derive the amount of total outward investment of the reporting country: if a resident parent borrows money from one of its foreign affiliates, this is subtracted in calculating the reporting country's outward investment because it reduces the amount of money that that country's parents have invested in their foreign affiliates. Under the asset/liability presentation, reverse investment is instead recorded as a liability of the reporting country.*